

Le TOUCASSIN



2024 ANNÉE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#10 / FEVRIER 2024

5



8



17





CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Le début de cette année a été marqué par la triste disparition de deux personnalités emblématiques de notre commune, Robert VINOTTI et Alain PAUTE. Nous leur rendons hommage dans les pages de ce numéro.

2023 a été consacrée à notre patrimoine délaissé pendant de nombreuses années : Casa Nieves, Eglise, Font du Thon. Les travaux de rénovation se poursuivront cette année.

Outre les actions liées pour le patrimoine, de nombreux travaux et actions ont été réalisés dans les domaines de la sécurité, la solidarité, l'urbanisme, le cadre de vie, les festivités. Vous pouvez retrouver un bilan détaillé de l'année 2023 dans mon discours des vœux, disponible sur le site de la ville.

Chaque année, nous aimons choisir un thème, et pour 2024, nous avons décidé de mettre l'accent sur la transition écologique. Bien que des actions significatives aient déjà été entreprises depuis le début de notre mandat, nous continuerons à promouvoir une politique écologique efficace, constructive et pragmatique (voir dossier).

En ce début d'année, je profite de ce premier Journal pour adresser mes meilleurs vœux à tous ceux avec lesquels je n'ai pas encore eu l'occasion de le faire.

Je vous souhaite de l'apaisement dans ce monde en manque de repères.

Je vous souhaite de l'amour, de la joie et de la bonne humeur.

Je vous souhaite de résister à l'individualisme, à l'instantanéité, au populisme et à la démagogie prônés par ce que j'appelle la minorité tyrannique, celle qui se cache, critique sans construire, ment et manipule.

Sortez des réseaux sociaux, échangez, buvez, mangez, vivez tout simplement...

Ce sont mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année.

Bien chaleureusement
Jérémie FABRE

2024

ANNÉE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour la municipalité, la transition écologique ne relève pas d'une simple déclaration politique, mais constitue une réalité depuis le début du mandat. La préservation de notre environnement et de notre qualité de vie, ainsi que la transformation de nos modes de vie et de consommation, représentent des défis majeurs pour la civilisation qui dépassent le simple cadre politique. Pour le maire Jérémie Fabre et son équipe municipale, la transition écologique doit être conduite par des actions efficaces, constructives et pragmatiques.

DES INITIATIVES ÉCOLOGIQUES FLORISSANTES DANS LES ÉCOLES



Les écoles ont été le terreau fertile de nombreux projets visant à promouvoir la durabilité et le respect de l'environnement.

Au sein des bâtiments scolaires, d'importants travaux ont été entrepris pour lutter contre les impacts environnementaux. Les travaux de réfection des toitures ont été amorcés et se poursuivront cette année, avec l'installation de panneaux photovoltaïques permettant d'accroître l'efficacité énergétique des écoles et de promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. Des actions ont également été entreprises pour moderniser l'éclairage en remplaçant les anciens néons énergivores par des luminaires LED plus économiques. À l'école élémentaire, la vieille chaudière a laissé sa place à un système de chauffage réversible moins énergivore. Du mobilier a été remplacé par des articles d'occasion en excellent état, réduisant ainsi les coûts et l'empreinte écologique de la commune.

Dans les cours d'école, la re-végétalisation a été initiée avec la plantation d'arbres au détriment de structures métalliques pour créer des îlots de fraîcheur lors des périodes caniculaires.

L'été dernier, la régie agricole communale a livré ses premiers fruits et légumes à la cuisine centrale permettant aux enfants de consommer des denrées cultivées localement.

Le 8 juin, la ville inaugurera sa régie agricole autour d'un événement festif et axé sur la transition écologique.

Cette année, la municipalité mettra en œuvre une solution de collecte des bio-déchets en partenariat avec Les Alchimistes. Cette entreprise se chargera de récupérer les déchets de cuisine, qui seront transformés en compost sur leur plateforme située à La Farlède. Le compost ainsi obtenu sera ensuite revendu localement aux agriculteurs ou aux particuliers, contribuant ainsi à une gestion écologique des déchets organiques de la cantine.

Des actions de sensibilisation auprès des enfants occupent une place centrale dans la démarche écologique. Lors des journées de l'environnement, la ville organise chaque année des animations autour de thèmes tels que la préservation de l'eau ou la gestion des déchets ; les 6 et 7 juin, les enfants participeront à des conférences ludiques et interactives avec l'association biosphère.

Enfin, la municipalité envisage le lancement d'un diagnostic et d'un plan d'actions partagé pour la rénovation de l'école historique du centre-ville avec la fondation NEEDE. Des détails supplémentaires seront communiqués sur ce sujet dans les mois à venir.

Des Bâtiments publics aux chantiers communaux, la Ville s'engage pour la transition



POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

La ville a décidé d'éteindre l'éclairage public dans certains quartiers. La période d'essai de six mois, débutée en juillet 2023, a été concluante, démontrant une économie substantielle de 7 000 € (soit 14 000€/an). Cette décision vise à réduire la consommation énergétique de la ville, atténuer la pollution visuelle et préserver la biodiversité. La pérennisation de cette mesure a été entérinée lors de la séance du conseil municipal du 5 février 2024.

Au second semestre 2024, la ville entreprend une conversion complète de son éclairage public en LED, en collaboration avec le Symielec. Le coût total pour la commune s'élève à 186 741 €, bénéficiant d'une subvention à hauteur de 75% du fonds vert de l'État et du Symielec. Cette initiative sera rentabilisée en 5 ans, générant des économies

annuelles d'environ 30 000 € sur la consommation électrique et de l'ordre de 5 000 € sur les puissances souscrites.

Dans l'attente, les lanternes manquantes ou cassées ne seront pas remplacées sauf pour des questions de sécurité.

La maintenance de l'éclairage public non liée à des remplacements de lanternes se poursuit normalement.

DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

En mars 2023, la municipalité a pris l'engagement de restreindre sa consommation électrique en cas d'alerte sur le réseau électrique français en signant la charte EcoWatt de RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Cet engagement se traduit par une série d'actions visant à réduire la consommation d'électricité. (Voir Le Toucassin n° 8)

Cette année, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques verra le jour sur la maison médicale grâce au soutien du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume. Un autre projet est en cours d'étude pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le futur terrain multisports des écoles, permettant ainsi une utilisation optimale de la structure tout au long de l'année.



LES DÉPLACEMENTS ET LA MOBILITÉ

A la fin de l'année 2022, la municipalité a lancé une étude avec un cabinet spécialisé et une consultation des habitants sur les enjeux de circulation, de mobilité et de stationnement dans les quartiers allant de la Font du Thon vers les Andoulins, la route forestière et la route de Valaury. En mai 2023, des tables rondes ont été organisées

avec la participation des administrés volontaires, générant de nombreuses idées et suggestions. Le cabinet d'études mandaté présentera la synthèse de ces discussions et proposera des pistes d'action et d'aménagement lors d'une réunion publique le 28 mars. Ces propositions visant à améliorer la circulation et à sécuriser les déplacements doux seront mises en œuvre au cours de l'année 2024.



PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE

La Municipalité s'engage résolument dans la lutte contre toutes les formes de pollution affectant notre cadre de vie. Cette démarche se concrétise par des actions directes, souvent répressives, à l'égard des contrevenants.

Lors de son discours de vœux, Monsieur le Maire a souligné que la police municipale, dont les effectifs ont été augmentés et renouvelés, a reçu pour mission d'effectuer des contrôles, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, des dépôts sauvages ou toutes formes d'incivilité comme les déjections canines et prochainement la publicité.

En matière d'urbanisme, une réorganisation des services municipaux a été mise en place pour renforcer l'efficacité des contrôles nécessaires au respect des règles. En 2023, 86 visites sur site ont été effectuées, conduisant à la constatation de 25 infractions, dont 7 ont donné lieu à des procès-verbaux transmis au procureur. Par ailleurs, la municipalité a divisé par quatre la délivrance des permis de construire. (plus d'infos : www.ville-sollietoucas.fr/fr/urbanisme.htm)

Pour les dépôts sauvages, la police municipale multiplie les actions avec l'aide des caméras dernièrement installées et dont le déploiement se poursuivra cette année. En 2023, neuf procès-verbaux ont été dressés pour des délits, dont 80% ont été poursuivis par le parquet. De plus, quatre contraventions ont été délivrées pour des infractions, et six personnes ont été convoquées avec rappel à la loi.

Concernant le tri des biodéchets, la loi anti-gaspillage a rendu obligatoire la collecte à la source à partir du 1er janvier 2024. La commission environnement de la CCVG, en accord avec le SITTTOMAT en charge du traitement des déchets, a prévu une distribution massive de composteurs dans les quartiers pavillonnaires, qui sera effectuée en porte à porte au cours des mois de mai et juin 2024. En complément, des points d'apport volontaire seront installés dans le courant de l'année 2024 dans les secteurs d'habitat plus dense. Les emplacements seront choisis en concertation avec la commune, en tenant compte de toutes les contraintes de voisinage afin de limiter les nuisances.

Afin de sensibiliser les habitants et créer de la cohésion autour de la protection de notre cadre de vie, la ville participera à la journée « Nettoyons le sud » portée par la région le 13 avril 2024 (plus d'informations sur <https://nettoyons.maregionsud.fr/>).

Enfin, en matière de contrôle des publicités extérieures, l'Etat a transféré la compétence aux maires depuis le 1er janvier 2024. La municipalité s'était engagée lors de la campagne électorale à mettre en place un règlement local de publicité. Celui-ci sera rédigé en concertation avec les commerces locaux afin de trouver un équilibre entre valorisation de l'économie locale et lutte contre la pollution visuelle engendrée par certains dispositifs, notamment le long de la RD 554.





DES CHANTIERS EXEMPLAIRES

En 2024, la ville favorisera sur certains projets les entreprises vertueuses sur le plan écologique. Pour exemple, le projet de réhabilitation de la Font du Thon dont le chantier démarré l'année dernière est conduit avec une démarche visant à réduire l'empreinte carbone. Chaque décision, que ce soit dans le choix des matériaux ou des méthodes de construction, est orientée par l'engagement des entreprises en faveur de l'économie locale, favorisant ainsi des fournisseurs implantés dans la région. Les ouvriers s'investissent pleinement dans la taille minutieuse de chaque pierre. Le recours à des techniques ancestrales, notamment la taille en calade, en témoigne. Ces efforts contribuent grandement à rénover ce lieu symbolique et magnifique en un site où il fera bon vivre.

La 2^e phase du chantier concernant le parc adjacent a démarré. Le lieu sera inauguré lors des journées du Patrimoine à l'occasion d'un bel événement où les artistes locaux amateurs et professionnels seront mis à l'honneur.

De plus, certains chantiers d'aménagement, réalisés par les agents du service technique, ont été menés à l'aide de matériel recyclé.

La volonté de mener des projets "écologiques" se poursuit également avec l'étude de la future école du Pied de Lègue. Le choix de l'architecte sera orienté vers la proposition d'un projet labellisé BDM* argent qui favorisera la conception bioclimatique, minimisera l'impact des matériaux, et réduira les consommations d'eau et d'énergie.

*Bâtiment Durable Méditerranéen

DES ACHATS ÉCOLOGIQUES ET DURABLES

Les services municipaux sont sensibilisés et participent activement à la démarche écologique.

Une attention particulière est accordée à l'achat de fournitures administratives. Le renouvellement du parc informatique privilégie l'utilisation de matériels reconditionnés.

En collaboration avec l'AMF du Var, la ville participe à la collecte et au recyclage des

téléphones mobiles.

La police municipale et le centre technique ont été dotés de véhicules «propres» lors du renouvellement de certains véhicules devenus vétustes.

Des actions seront étudiées cette année pour limiter l'empreinte écologique des services municipaux, telles que le recyclage des banderoles de communication.



DES AIDES À LA RÉNOVATION POUR LES PARTICULIERS

En partenariat avec la COFOR, la ville a organisé au mois de janvier une balade qui consiste à parcourir les rues de la ville avec des caméras thermiques. La lecture des images infrarouges permet de visualiser les déperditions de chaleur des maisons et d'appréhender l'intérêt de la rénovation énergétique de manière ludique et concrète.

Cette balade a été suivie par une conférence sur la rénovation énergétique et sur les aides financières disponibles sur le territoire, en présence de SOLIHA Var. (plus d'infos : ccvg.fr)



Association Run et la Lune l'animal pour apprendre et grandir

La toute jeune association «Run et la Lune» créée par la toucassine Sylvie Closier propose depuis le début de l'année des animations pour le moins étonnantes au sein de nos écoles !

Accompagnée d'animaux : chiens, lapins, cochons d'inde, poules... elle déploie ses activités avec une mission bien définie : créer des rencontres ayant un impact profond sur le bien-être émotionnel et physique des enfants.

Alors que 60% de notre communication est non verbale, l'animal devient le médiateur idéal pour exprimer des émotions. Les sens, en particulier le toucher, deviennent le langage privilégié. Les interventions de Sylvie font de l'animal un médiateur, un déclencheur de communication. Ces interventions utilisent le potentiel thérapeutique des animaux pour créer des expériences positives et significatives.

En maternelle, les ateliers sont proposés aux enfants inscrits sur le temps périscolaire, les vendredis de 17h15 à 18h15. En petit groupe de 10 enfants, Sylvie les éveille au respect du vivant à travers les caresses, les promenades, le nourrissage. Ils observent les comportements des animaux, ce qui leur permet de comprendre les émotions, la communication, et le devoir de protection envers tous les êtres vivants. Au cours des interactions, les enfants perçoivent chez l'animal des états émotionnels comparables aux leurs, ouvrant ainsi la porte à des discussions sur leurs propres émotions.

En élémentaire, les ateliers sont proposés aux enfants inscrits sur le temps périscolaire, les lundis de 17h15 à 18h15. Les animations mettent en vedette RUN – un berger des Shetland de 3 ans et demi, mascotte de l'association. Axées sur la prévention des risques de morsure, ces animations offrent des mises en situation ludiques entre l'enfant et le chien, et s'appuient sur l'observation attentive des postures de l'animal.

Il reste quelques places sur certaines dates. Informations et inscriptions au chalet d'accueil du service périscolaire

Plus d'informations :

🌐 www.runetlalune.com

📍 Run et la lune



Accueil de loisirs ODEL

informations et inscriptions

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueille les enfants de la commune de 3 à 11 ans tous les mercredis en journée ou demi-journée ainsi que pendant les vacances scolaires.

Du 13 mars au 17 avril, les mercredis seront sur le thème des grands voyages (de la découverte de l'Amérique au voyage sur la lune). Quant aux mercredis du 15 mai au 03 juillet, les enfants découvriront différents futurs hypothétiques tels qu'un monde où l'eau devient très rare ou une terre pleine de robots...

Pour les vacances de printemps, les inscriptions se feront à partir du 25 mars et jusqu'au 05 avril, ces vacances permettront de faire découvrir ou redécouvrir aux enfants l'écrivain Jules Verne au travers de son œuvre le tour du monde en 80 jours.

Les inscriptions aux vacances d'été débiteront le 03 juin et se clôtureront le 14 juin. Cet été, les enfants monteront à bord d'une croisière galactique qui leur fera découvrir chaque semaine, une planète différente.



L'ESPACE JEUNES

Quant à lui, est un lieu de retrouvailles où tous les jeunes scolarisés au collège sont les bienvenus pour venir passer un moment convivial.

De multiples sorties et activités sont proposées tous les mercredis après-midi et à chaque période de vacances.

Les jeunes font part de leurs souhaits et de leurs idées pour l'élaboration des plannings d'activités ainsi que le choix des sorties.

Durant les périodes de vacances 2024, les activités seront orientées majoritairement vers le thème du sport : des activités de plein air et de bien-être faisant référence aux jeux Olympiques 2024.

Pour les différentes inscriptions, vous pouvez

Venir au bureau de la direction dans les locaux de l'école élémentaire Guy Menut les lundis, mardis et jeudis de 17h00 à 18h30

Venir à l'espace jeunes les mercredis et vendredis de 17h à 18h30

Joindre la direction de l'espace jeunes les mardis et vendredis entre 9h30 et 11h00 au 06.73.62.72.59

Joindre le Call Center tous les jours de 9h00 à 18h00 au 09.71.09.10.45



Le CMEJ visite le Conseil régional

Dans le cadre du parcours citoyen des jeunes élus du CMEJ, la municipalité a organisé la visite de l'hôtel de Région à Marseille le mercredi 31 janvier dernier.

Accompagnés par Jérémie Fabre et son adjointe Audrey Panigot, et encadrés par les animateurs du service periscolaire et de l'ODEL, les jeunes citoyens ont été chaleureusement accueillis par Monsieur François de Canson, maire de La Londe les Maures, Président de la communauté des communes Méditerranée Porte des Maures et Vice-Président de la Région, qui leur a fait la visite pédagogique. Il leur a expliqué le fonctionnement de la collectivité, ainsi que les différents acteurs et les enjeux qui y sont liés. Ils ont pu mesurer toute l'importance de cette instance dans notre vie de tous les jours dans les domaines du transport, de l'économie, du sport, de la culture, du développement durable, de la santé, de l'éducation et de l'innovation.

Préalablement à cette visite et à pause déjeuner, les jeunes élus ont été conviés par la ville au musée de l'illusion à Marseille.



CITOYENNETÉ

Depuis 2016, le dispositif des Cadets de la Défense a pris racine dans le Var, offrant aux jeunes l'opportunité de participer à des activités éducatives, ludiques, sportives et citoyennes.



Les Cadets de la Défense dans le Var

UN ENGAGEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES

Porté conjointement entre l'Education nationale et l'armée, le dispositif des Cadets de la Défense consiste à accueillir hors temps scolaire les jeunes dans une unité militaire. Intégré au Plan Égalité des Chances de 2007, ce programme cherche à renforcer le lien entre la nation et la jeunesse, à promouvoir l'égalité entre filles et garçons, ainsi qu'à favoriser la mixité sociale.

Les centres des Cadets, relevant de l'Armée de Terre, de la Marine nationale, de l'Armée de l'Air et des directions et services du ministère des Armées, accueillent des élèves âgés de 14 à 16 ans, provenant d'établissements scolaires partenaires.

Le Var compte actuellement 8 centres des Cadets de la Défense, rassemblant près de 240 jeunes. Concrètement, le programme d'activités s'étend sur 15 à 16 demi-journées (souvent le mercredi après-midi), réparties sur l'année scolaire et se conclut par un camp de 5 jours.

Encadrés par des militaires d'active ou de réserve ainsi que par des enseignants volontaires, les Cadets suivent un programme décliné en quatre composantes :

➤ Mémoire et patrimoine pour apprendre le respect, la conscience individuelle et collective ainsi que l'ouverture d'esprit.

➤ Civisme pour développer le sens des responsabilités, la cohésion et l'implication dans l'action.

➤ Découverte des métiers de la Défense pour permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde professionnel, de se projeter dans le monde du travail.

➤ Activités Physiques et Sportives pour donner le goût de l'effort, accroître la cohésion et la confiance en soi.

Pour en savoir plus :

➤ <https://www.ac-nice.fr/cadets-de-la-defense>
➤ www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/veiller-lesprit-defense/cadets-defense



Visite du nouveau Préfet du Var

Le 14 novembre, Monsieur Philippe Mahé, le nouveau Préfet du Var en poste depuis l'été dernier, a rencontré Monsieur le Maire ainsi que son équipe municipale. Ayant occupé des postes de Directeur général au sein de diverses collectivités et EPCI, le préfet possède une connaissance approfondie de la gestion communale et des défis auxquels sont confrontés les maires et les communes. Les échanges fructueux ont permis de présenter Solliès-Toucas et d'aborder des sujets sur lesquels les élus travaillent depuis trois ans, notamment :

Appel aux dons

pour la rénovation de notre Patrimoine

La ville de Solliès-Toucas fait appel aux donateurs et mécènes, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la rénovation de l'église et de la casa Nieves, maison atelier de Blasco Mentor

La souscription de la Fondation du patrimoine s'adresse aux entreprises et aux particuliers ; les dons donnent droit à des réductions d'impôts.

Pour l'église, les travaux concernent le traitement du bois de charpente des bâtiments, la réfection des toitures principales et latérales et la reprise

des plâtres au sein de l'église et de la chapelle. Une remise en peinture est également prévue avant de moderniser l'éclairage intérieur.

Pour la Casa Nieves, les travaux sont colossaux. Une première phase a été engagée par la ville avec la réfection des toitures financée par la ville à hauteur de 76 000 Euros et subventionnée pour le reste par l'Etat et la Région. La deuxième phase des travaux, subventionnée par la Mission Bern et le loto du patrimoine à hauteur de 277 000€ concernera en 2024 la réfection du grand escalier, le mur de soutènement de la terrasse,

les restanques et le mur de soutènement du chemin d'accès. En parallèle, un projet de restauration des restanques est en cours avec le Syndicat mixte du bassin versant du gapeau pour un coût de 96 000€.

Une 3ème phase sera nécessaire pour la restauration du grand bassin et divers escaliers des jardins, la gestion des eaux de pluie et la rénovation des fontaines. C'est cette phase qui fait l'objet d'un appel aux dons

Pour en savoir plus et participer à la collecte de dons en ligne, rendez-vous sur le site de la ville : www.ville-solliestoucas.fr



MISSION STEPHANE BERN Aidez-nous à restaurer la Casa Nieves, maison de l'artiste Blasco Mentor

Faites un don ! www.missionbern.fr



Pour la CASA NIEVES participer à la
COLLECTE DE DONS
en scannant le QR code !



Pour l'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE
participer à la
COLLECTE DE DONS
en scannant le QR code !



- L'élaboration d'une stratégie claire et équilibrée en matière de logements sociaux, envisageant des projets réalisables malgré les nombreuses contraintes topographiques et les risques naturels existants.
- Les besoins en équipements liés au développement de logements, avec une attention particulière portée à la nouvelle école située au Pied de Lègue, projet sur lequel l'État sera l'un des partenaires.

- La question de la sécurité, incluant les futurs aménagements sur la RD 554 et l'expansion du parc de caméras de vidéoprotection, nécessaires pour lutter contre les incivilités routières et les dépôts sauvages perturbant la vie quotidienne des habitants de Toucas.

Les discussions ont également abordé les finances communales et souligné le besoin de soutien tant des collectivités locales que de l'État.

Le Maire a mis en avant le patrimoine culturel de la ville, notamment la Casa Nieves, sélectionnée par la Mission Bern en 2022. Cette magnifique demeure nécessite d'importants travaux de sauvegarde entamés en 2023. La ville travaille activement pour accroître sa visibilité auprès des partenaires publics, des élus, du milieu culturel et collabore avec la Fondation du patrimoine afin de trouver des mécènes.

VIE ÉCONOMIQUE



La Poste déménage... à la Poste

Suite à la fermeture du salon SV Coiffure, la ville a assuré en urgence et sans contrepartie financière la gestion des colis postaux à la veille des festivités de Noël.

Cependant, en raison de contraintes de personnel et d'espace de stockage, il n'est pas envisageable de pérenniser ce service au sein de l'Hôtel de Ville.

Afin d'assurer la continuité du service, la municipalité a engagé des discussions avec la direction régionale de La Poste pour trouver une alternative auprès d'un autre commerce du village.

Le 18 mars, l'ensemble des services postaux

seront transférés dans leurs anciens locaux, au sein de l'entreprise 'Les Dossiers de Flo'. C'est une bonne nouvelle pour les administrés, car cela permettra des horaires plus étendus que ne pouvaient le permettre les services municipaux.

De plus, le transfert des services postaux permettra aux agents municipaux de se recentrer sur leur cœur de métier.

La ville examine, en collaboration avec la préfecture, la possibilité de mettre en place un service d'instruction des titres d'identité et passeports. Cela représenterait un service supplémentaire pour les administrés, contribuant à réduire les délais d'attente pour l'obtention de ces documents!

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE EUROFINIS

Ouvert tous les jours de 7h à 17h du lundi au vendredi.

Le samedi de 7h à 12h

525 RD 554

Tout type de prélèvement avec ou sans rdv.
Possibilité de prendre rdv sur Doctolib.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE INOVIE LABOSUD

Ouvert de 7h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Le samedi de 7h30 à 12h

Avenue Sous-marin Casabianca

Tout type de prélèvement sans rdv ou à domicile

Annuaire des entreprises, commerçants et artisans de Solliès-Toucas



La municipalité a décidé de réaliser un annuaire de la vie économique pour promouvoir les entreprises de la ville.

Cet annuaire est une liste non exhaustive et a été réalisé à partir de l'inscription volontaire des entrepreneurs, de manière totalement gratuite.

La version « papier » est distribuée avec cette édition du journal municipal

L'annuaire est également accessible sur le site internet et l'application mobile de la ville.

Les entreprises qui souhaitent paraître dans la version en ligne doivent s'adresser à :

✉ communication@mairie-solles-toucas.fr



Cantine intergénérationnelle

Le temps d'un repas, aînés et élèves se partageront leurs histoires

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et créer des liens intergénérationnels, le restaurant scolaire de l'école Guy Menut va accueillir des Toucassins retraités le temps du déjeuner.

Bien que ce projet ait été une promesse de campagne, il avait été repoussé en raison de la crise sanitaire. Une première étape avait été franchie avec l'organisation d'un pique-nique intergénérationnel en plein air à l'été 2022 avec les enfants de l'accueil de loisirs.

L'objectif de ces échanges est d'établir des

liens empreints de respect mutuel entre les générations, facilitant ainsi la transmission réciproque de connaissances et de réflexions.

Les repas seront servis dans la salle périscolaire afin de favoriser un environnement calme en petits groupes, propice aux échanges.

Les informations concernant les tarifs des repas seront bientôt disponibles. Une délibération concernant le projet sera examinée lors de la séance du conseil municipal prévue le 18 mars.

Le premier repas intergénérationnel est programmé le 9 avril.

Mutuelles communales un accès aux soins pour tous

La Ville de Solliès-Toucas et le Centre Communal d'Action Sociale proposent aux Toucassins deux mutuelles communales sans limite d'âge, sans questionnaire de santé, ni conditions de ressources. Le seul critère est d'être domicilié sur Solliès-Toucas.

Les mutuelles permettent aux habitants de bénéficier d'une couverture santé de qualité et à des prix avantageux grâce à des conditions négociées selon les besoins identifiés.

Un bureau au CCAS est mis à la disposition des deux mutuelles pour y effectuer des permanences.



► Mut'Com

Le lundi matin sur rendez-vous entre 8h30 et 12h00 à partir du 9 janvier

Pour tout renseignement :

✉ fdubuisson@lamutuellecommunale.com

☎ 06 36 13 77 19

► La Mutuelle Familiale

Le mercredi sur rendez-vous entre 9h00 et 12h00 à partir du 11 janvier

Pour tout renseignement :

✉ jmbaillet@mutuelle-familiale.fr

☎ 06 07 57 24 57

PORTRAITS

Lors de la cérémonie des vœux du Maire, les élus du groupe majorité ont rendu hommage à des personnalités remarquables de la ville en reconnaissance de leur dévouement envers la communauté. Monsieur le maire et ses adjoints leur ont remis la médaille de la ville et une illustration de Solliès-Toucas.



PORTRAITS CROISÉS

Corinne BORREANI,
présidente du COF

Danièle BORREANI,
trésorière du COF

Daniele Borreani, est native de Bourges, où elle rencontre son futur mari originaire de Besse Sur Issole. Le couple s'installe à Solliès-Toucas en 1981, lorsque leur fille Corinne a 8 ans. Daniele, ancienne comptable, a consacré une grande partie de sa vie à l'éducation de ses deux enfants dans notre magnifique village. En 1997, elle devient bénévole au Comité Officiel des Fêtes (COF) sous la présidence de Michel Barisone et le mandat de maire de Guy Menut. José Benoit prend ensuite la présidence du COF, et Daniele occupe le poste de trésorière adjointe.

Corinne Borreani grandit à Solliès-Toucas et y fait sa scolarité. Après des études supérieures en commerce et tourisme, elle réalise que ce n'est pas vraiment sa passion. En 1994, elle réussit le concours de l'IUFM et devient professeure des écoles. Elle enseigne à Toulon et à La Seyne avant de rejoindre l'école du village en 2001. Malgré les évolutions de la société et de l'institution pour laquelle elle

travaille, Corinne affectionne profondément son métier de professeure des écoles. Aujourd'hui, elle enseigne aux enfants de ses anciens élèves et elle s'efforce de leur inculquer l'amour du village, de son histoire et de ses collines.

En parallèle de sa carrière d'enseignante, Corinne suit les traces de sa mère en devenant bénévole au COF. En 2014, lorsque José Benoit quitte la présidence du COF, Corinne prend naturellement la relève, guidée par la volonté de redonner au village la joie et la convivialité connues dans sa jeunesse. Guy Menut la soutient dans cette démarche. Daniele assume alors le rôle de trésorière.

Cette année marque donc les 10 ans de présidence de Corinne au COF, où elle donne énormément de son temps personnel pour faire avec son équipe, petite mais efficace, des festivités empreintes de magie et de féerie.



PORTRAIT

Eric BERNARD

Monsieur le Juge Éric BERNARD, est originaire d'Alsace et Toucassin depuis 2003.

Ancien Vice-Président du TGI de Toulon, M. Bernard est aujourd'hui retraité. Il a consacré de nombreuses années à la justice et à son départ à la retraite, il rejoint la « Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques du VAR », la FOL en tant qu'administrateur bénévole.

Élu au Conseil d'administration en 2017, il a montré un engagement constant envers les valeurs républicaines, les droits de l'homme et la citoyenneté.

En tant que conseiller des équipes éducatives, il joue un rôle clé dans les programmes d'accompagnement éducatif des enfants en difficulté sociale et scolaire.

M. Bernard s'investit dans des causes sociales, notamment au sein du « Comité de Réflexion Ethique et de Reconnaissance des Aînés », association affiliée à la FOL, luttant contre la maltraitance des

personnes âgées et promouvant le vivre ensemble intergénérationnel.

Au sein du Conseil d'Administration de la FOL, M. Bernard assume bénévolement le suivi des actions de la « Ligue Varoise de Prévention », contribuant à la réduction des voies de marginalisation sociale de l'enfance et de la jeunesse. Il représente la FOL au CISPDP « Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance » de la Vallée du Gapeau.

Son attachement aux valeurs laïques et républicaines, ainsi que son dévouement total au service de l'intérêt général, ont été reconnus par sa promotion au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques en 2004.

La municipalité se doit de saluer le parcours exemplaire de M. Bernard, dont l'engagement discret envers la justice, l'éducation et la prévention mérite d'être mis en lumière

HOMMAGES



Alain PAUTE, un homme dévoué aux autres

Alain Paute nous a quitté le 30 janvier 2024, un homme exceptionnel dont la vie fut une symphonie de dévouement, de passion et de générosité.

Alain est né le 30 octobre 1949, à La Garde.

Son parcours débute dans l'armée de l'air, où il fait son service sur la base de Solenzara en Corse. Il rejoint ensuite l'arsenal de Toulon comme Pyrotechnicien, puis devient logisticien à Cuers.

En 1981, il pose ses valises à Solliès-Toucas avec son épouse Anne-Marie. Militant engagé, il a consacré des décennies au Parti Communiste Français et à la CGT, portant ses convictions avec force. En tant que conseiller municipal aux côtés de Guy Menut, Alain a œuvré pour la commune et les Toucassins de 1983 à 1988 et de 1989 à 1995. Le 9 mai 1983, il fut un maillon essentiel dans le groupe de travail chargé de la révision du plan d'occupation des sols.

Mais c'est au sein du CCFF que son dévouement atteint son apogée. Bénévole depuis 1992, il a été responsable de la vigie, puis il prend la présidence déléguée du CCFF que lui laisse son ami Gilbert CIPRIANI en 2018.

Le CCFF c'était sa vie, sa passion qui l'habitait dès le réveil. Il y vouait un investissement total. Comme tout ce qu'il a accompli, il le faisait avec beaucoup d'engagement et de générosité.

Alain, c'était l'homme sur qui on peut compter, toujours prêt à apporter son soutien et son aide lors des périodes délicates, que ce soit face aux inondations

ou lors de la mise en œuvre du plan de sauvegarde avec la réserve communale.

Il se distinguait par sa présence constante dans les moments clés de la vie de notre commune

: que ce soit lors des commémorations, lors des journées de l'environnement où il avait plaisir à expliquer aux enfants le rôle du CCFF et la nécessité de protéger notre environnement. Lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ou les balades historiques de Jean-Claude. Pendant les festivités, à ne se limi-

tait pas à son rôle officiel, toujours présent pour donner un coup de main aux services municipaux ou comme bénévole de l'association TOUCAS'IN lors des deux saisons du marché estival des producteurs.

Alain était un amoureux de la nature et des collines. Il était sportif. À vélo, il a sillonné la France, parcourant des itinéraires du sud-ouest à l'Alsace, des Pyrénées aux Alpes, jusqu'à la Corse. Parcourant jusqu'à 600 km, il a reçu de nombreux brevets, témoins de ses exploits cyclistes. À pied, il était un passionné de montagne, d'alpinisme, de spéléologie, et de randonnée, explorant les sommets les plus élevés comme les profondeurs de la terre.

Rejoignant les «saints vadrouilleurs» en 2014, il arpentait chaque dimanche les sentiers de Provence, tissant des liens d'amitié profonds et sincères avec ses copains.

La perte d'Alain laisse un vide immense, mais son héritage de dévouement, de passion et de générosité restera une lumière éternelle dans notre commune.



HOMMAGES



Robert VINOTTI

Conseiller municipal de Guy MENUT de 1977 à 1983 et son 5^e adjoint de 1983 à 1988, Robert VINOTTI nous a quitté le 30 janvier.

En 1983, il a fait partie du groupe de travail chargé de la révision du POS (Plan d'occupation des sols), groupe de 8 élus : Messieurs Menut, Luciani, Berlier, Sagnol, Tourtour, Vinotti, Rimbaud et Paute. Monsieur Vinotti a été responsable du comité des feux en 1983, ancêtre du CCFF créé en 1989.

Il rejoint sa femme Rose qui nous a

quitté fin 2022, ancienne adjointe à la solidarité de Guy Menut de 1989 à 2008, représentante du Conseil municipal au sein du CCAS, déléguée spécial au foyer de résidence Roger Mistral en 1995 et déléguée titulaire de la commune au sein de la CCVG.

Les époux, figures emblématiques du PCF de Solliès-Toucas ont été très investis dans la vie du village et des Toucassins.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches



En haut : Mireille Hemery, Félix Rimbaud, Michèle Vinaï, J-François Bonnet, Alain Paute, Paul Germani, Marc Berlier, Gérard Sagnol, Gustave Filosa, Yves Rey

Assis : Robert Vinotti, Roland Tourtour, Robert Galibert, Georges Gautherot, Guy Menut, Paul Blacas, Jean Le Provost, Robert Luciani, Michel Canova

R E T O U R E N I M A G E S



12/10

FAITES DE LA MOUSSE





LE MOULIN HANTÉ



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE



LOTO DE L'AMICALE DU CCFF



DÉNOMINATION DE LA RUE « BLASCO MENTOR »



DÉNOMINATION DE LA MAISON MÉDICALE « PATRICK SUDRE »



REPAS DE NOËL DES SENIORS



TÉLÉTHON





15/12

DISTRIBUTIONS DES COLIS ET CADEAUX DE NOËL À L'ÉHPAD



16/12

NOËL DE L'ASSOCIATION LES PETITS LUTINS TOUCASSINS



16/01

SPECTACLE DU « MARDI, C'EST PERMIS »



17/12

SOLLIES-TOUCAS FÊTE NOËL



23/01

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION



PAR JEAN-CLAUDE VINCENT

HISTOIRE TOUCASSINE



Histoires et faits divers autour de la fontaine du pont de table

L Le canal de la « Font du Thon » se divise en deux au niveau du quartier de « la Garnière ».

Une partie se dirige en souterrain vers le moulin Vache (rue des écoles) puis se jette dans le Gapeau ; l'autre tracé arrose le « pont de Table », file vers les Genets et Solliès-Pont...en souterrain.

En 1870, un généreux donateur lègue 1 000 francs à la municipalité, à condition que cet argent soit employé pour la réparation des canalisations et la création d'une fontaine au quartier du Pont de Table qui en est cruellement dépourvu. Les habitants se contentent de récupérer l'eau de l'arrosant qui, mal entretenu, se perd inutilement dans la campagne.

Idée retenue, la fontaine verra le jour l'année suivante.

Depuis cette période, alimentée par une veine profonde de la source du Thon, sa qualité minérale ainsi que sa fraîcheur lui assurent un succès qui dépasse largement les frontières communales. A la fin du

18^{ème} siècle et jusqu'au 19^{ème} siècle, avec l'influence de la Révolution, la croyance et la pratique religieuse reculent. La science et la pensée rationaliste renforcent l'idée selon laquelle l'eau peut posséder des vertus et guérir, non pas parce qu'elle est liée aux pouvoirs de la foi, mais parce qu'elle est composée d'éléments organiques et chimiques bienfaisants. A partir du mois de mai 1876, alerté par des riverains surpris d'un dynamisme accru après avoir goûté l'eau de la fontaine du pont de table, des chimistes, pharmaciens et éminents médecins, vinrent l'analyser.

La fraîcheur et le débit constant, malgré les fortes canicules, monopolisèrent leur attention. Avec étonnement, après expertise, ils découvrirent qu'une forte teneur en fer apportait forcément un regain d'énergie à tous ceux qui, au moment des moissons, éprouvaient quelques pénibilités à tenir jusqu'au coucher du soleil. Ce pouvoir exceptionnel, édité dans le « petit varois » du mois de novembre 1877, ne tarda pas à attirer les « escagassés des fenaïsons et autres vendangeurs estramassés », des

paysans voulant retrouver une vigueur ; à un point tel qu'en avril 1879, monsieur Marius Léotard, Maire, fut obligé, pour endiguer une pagaille croissante (des bouchons journalier de charrettes), de publier un arrêté réglementant l'accès à la dite fontaine du pont de table, avec une priorité réservée aux habitants du lieu, y compris pour ceux du hameau de Valaury.

Arrêté municipal que son successeur, Joseph Honoré Moutton, s'empressa d'abroger le 11 janvier 1886.

En 1977 eu lieu un premier déplacement de la fameuse fontaine qui fut reculée d'un mètre, pour se retrouver rebâtie entre les deux platanes aujourd'hui disparus et à cheval sur l'arrosant des Genets. Sous la vigilance de monsieur Mercadiel, garde municipal, Joseph Trucco, le kakou du centre technique, assura avec succès la délicate opération. Marius Roubaud profita de ce chamboulement pour faire un reportage qui fit « la une » du journal « la République ».

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE CHANGENT

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

La municipalité invite chaque année, les nouveaux toucassins à une cérémonie de bienvenue. Cette année la cérémonie se déroulera **samedi 25 mai à 10h** à la salle des fêtes. A cette occasion, l'équipe municipale fera découvrir la ville et ses caractéristiques, et renseignera les nouveaux habitants sur les projets municipaux en cours et à venir. Ce moment de partage constitue une occasion de faire connaissance, de découvrir Solliès-Toucas, son histoire et son patrimoine. Une manière conviviale

de partager la qualité de vie exceptionnelle qui caractérise notre ville et qui séduit, chaque année, ceux qui ont fait le choix de s'y installer. Au programme : Visite commentée de la commune, Présentation des élus et des projets, Remise des cadeaux de bienvenue, Pot de l'amitié.

Si vous avez emménagé sur la commune depuis mai 2023 et que vous souhaitez participer à cette rencontre, inscrivez-vous dès maintenant et jusqu'au 30 avril auprès du service communication

✉ communication@mairie-solles-toucas.fr

Le
TOUCASSIN



*Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE

Rédaction : Natacha ADDOU

Photos : Mairie Solliès-Toucas

Maquette : et si...

Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :

rendez-vous au 04 94 28 90 47

Mission locale :

sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.

Avocat :

sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.

Conciliateur de justice :

sur rdv tous les 4^{ème} mardis du mois
à partir de 9h.

Entr'aide Sociale :

sans RDV le 1^{er} mardi du mois
à partir de 11h.

Permanences assistantes sociales :

le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV

Tribunes Politiques

Depuis 3 ans, période marquée par des défis multiples et des crises, nous avons travaillé sans relâche pour maintenir le cap ambitieux que nous avons fixé pour notre commune.

Notre gestion financière rigoureuse et innovante est la pierre angulaire de nos réussites passées et futures. Nous allons réaliser en 2024 des projets d'envergure, sans alourdir le fardeau fiscal des Toucassins. En effet, depuis notre arrivée, nous n'avons pas augmenté les taxes communales, comme nous l'avions annoncé.

Les travaux à la Font du Thon se poursuivent et laissent entrevoir un lieu magnifique qui sera inauguré lors des journées du patrimoine de septembre. D'autres projets majeurs seront lancés en 2024 : parking des Bendelets, terrain multisports aux écoles, rénovation de l'éclairage public, poursuite du déploiement de la vidéoprotection, poursuite des travaux à la casa Nieves et à l'église, parc de jeux à Valaury, poursuite des études pour le projet de centralité.

Nous continuons à travailler sans relâche pour améliorer nos services administratifs, indispensables à la bonne gestion de nos projets et à la qualité de vie des administrés.

Bien sûr, il reste encore beaucoup de travail à faire. Mais notre détermination et notre motivation restent intactes.

Nous remercions tous les Toucassins pour les nombreux messages de soutien. Cette année encore, nous espérons vous retrouver nombreux lors des festivités que nous organisons avec toute notre énergie et notre volonté à faire perdurer l'ambiance conviviale retrouvée.

Le groupe majorité

Chères Toucassines, chers Toucassins,

Bien que la période soit passée, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Cette année s'annonce chargée en ce qui concerne les investissements dans notre commune. Nous serons, plus encore, très attentifs aux propositions budgétaires et aux répercussions financières.

L'Etat continue de se désengager au détriment des collectivités locales. Les transferts de charges ne sont pas ou peu compensées. Souhaitons que les mesures gouvernementales annoncées n'aient pas d'impact négatif sur nos dotations.

La protection de l'environnement doit être une priorité. Les économies d'énergie y contribuent et servent aussi nos finances publiques. La ressource en eau est moins à l'ordre du jour ; il est pourtant essentiel de préserver dès à présent ce bien vital pour garantir l'avenir.

La période est propice aux travaux d'extérieur avant les beaux jours. C'est l'occasion aussi pour les services techniques municipaux de prioriser l'entretien de nos voiries et espaces verts qui en ont bien besoin. Soyons vigilants !

Nous nous associons aux hommages qui ont été organisés lors des obsèques d'Alain Paute et de Robert Vinotti. Leur implication au service de la collectivité est source de respect. Nous assurons leurs familles de toute notre affection et notre soutien.

Les élus du groupe Toucas A Venir



FÊTES ET CÉRÉMONIES

- Dimanche 28 avril
Mercredi 8 mai
Jeudi 6 juin
Mardi 18 juin
**CÉRÉMONIES
COMMÉMORATIVES**
Organisées par la municipalité
- Samedi 25 mai
**CÉRÉMONIE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX
HABITANTS**
Inscription :
communication@mairie-solliès-toucas.fr
Jusqu'au 30 avril
Organisée par la municipalité
- Samedi 08 juin
**INAUGURATION DE LA
RÉGIE AGRICOLE**
Journées de l'environnement
Organisée par la municipalité

CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

- Du 25 au 27 avril
FESTIVAL SO'MOMES
Jeux vidéo, jeux gonflables,
animations diverses...
Organisé par la municipalité
- Du 10 au 12 mai
FESTIVAL DE MAGIE
Spectacles, ateliers, musée de la magie...
Organisé par la municipalité
- Mardis 11 juin, 18 juin et 25 juin
**LES MARDIS
GUINGUETTE**
Au Boulodrome

LE MARDI C'EST PERMIS !

- Les mardis 12 mars et 14 mai
SPECTACLES
Organisés par la municipalité
Salle des fêtes

LE PRINTEMPS DES POÈTES

- Vendredi 22 mars
**RESTITUTION DES
ATELIERS D'ÉCRITURE**
de l'OCCE par les enfants de
l'école élémentaire « Guy Menut »
et soirée Slam Flamboyant par
Julie Asany
Organisée par la municipalité
- Samedi 23 mars
**RESTITUTION DES
POÈMES ET
ILLUSTRATIONS**
avec Les Baladins et L'École
Cantonale de Musique
Organisée par la municipalité

AVRIL BLEU

SENSIBILISATION À L'AUTISME

- Mardi 2 avril
LOTO ET BOOM
pour les enfants
*Organisés par la municipalité et
l'association Louis, Jules et Compagnie*
Salle des fêtes
- Mardi 16 avril
LE MARDI C'EST PERMIS !
Spécial AVRIL BLEU
Spectacle pour enfants
Organisé par la municipalité
Salle des fêtes

CCAS

- Mardi 7 mai
SPECTACLE DE MAGIE
pour les seniors
Organisé par le CCAS
Salle des fêtes
- Tous les vendredis du 22/03 au 19/04
**ATELIERS DE YOGA
DU RIRE**
Organisés par le CCAS
Au Dojo
- Tous les mercredis du 15/05 au 5/06
**ATELIERS PARCOURS
SMARTPHONES/TABLETTES**
Organisés par le CCAS
A l'Hôtel de Ville

- Mardi 9 avril
**1^{er} REPAS INTER-
GÉNÉRATIONNEL**
Restaurant scolaire école
élémentaire « Guy Menut »
Organisé par la municipalité et le CCAS

ASSOCIATIONS

- Jeudis 22 février, 18 avril et 27 juin
DON DU SANG
Salle des fêtes
- Vendredi 08 mars
LOTO
Organisé par la société de chasse La Grive
Salle des fêtes
- Dimanches 24 mars, 14 avril, 02 juin
ATELIERS DE YOGA
Proposés par l'association Sânda Yoga
Au Dojo
- Dimanche 24 mars
CARNAVAL
Organisé par le COF
- Dimanche 31 mars
LES LAPINS DE PÂQUES
Organisés par le COF
- Dimanches 31 mars et 28 avril
ATELIER SPORTIF
parent/enfant
Proposé par l'association Aériel & FamilyFit
Au Dojo
- Vendredi 12 avril
CONFÉRENCE
Organisée par le Photo Club Toucassin
Salle des fêtes
- Dimanche 21 avril
**CHAPITRE DES
COMPAGNONS DE L'AÏOLI**
- Du 3 au 5 mai
WEEK END BURKINA FASO
Organisé par l'association LA CLEF
Salle des fêtes
- Samedi 4 mai
VIDE GRENIER
de l'amicale du CCFF et de la RCSC
Au Boulodrome
- Dimanche 5 mai
AÉRIEL & FAMILYFIT
fête ses 5 ans
Espace Lanza
- Mercredi 8 mai
COURSE DE LA VICTOIRE
Course pédestre de 13 km
Marche pédestre
Organisées par le COF
- Du 17 au 19 mai
WEEK-END THÉÂTRAL
Organisé par la troupe « Les Baladins »
Salle des fêtes
- Mardi 21 mai
**CONCOURS FÉDÉRAL
DE BOULE**
Organisé par La Boule Toucassine
- Samedi 1^{er} juin
CHALLENGE PHOTO
Organisé par le Photo Club Toucassin
- Samedi 08 juin
LOTO
Organisé par l'association des artisans et commerçants
Espace Lanza
- Samedi 15 juin
**SPECTACLE
D'AÉRIENS**
de l'association Aériel & FamilyFit
Espace Lanza
- Vendredi 21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Centre-ville
- Samedi 22 juin
BAL DES POMPIERS
Espace Lanza
- Samedi 29 juin
**GAÏA DE DANSE
PIÈGE DE LUMIÈRE**
Espace Lanza
- Dimanche 30 juin
AUDITION
des élèves de L'École Cantonale
de Musique
Salle des fêtes
- Tous les 1^{ers} samedis de chaque mois
LIRE ET PARTAGER
Ateliers lecture
Au Moulin Arnaud